

HORAIRE AUTOMNE 2025

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.
Locaux F: bâtiment sud, 1130, rue William

AVIS IMPORTANT

Les activités d’enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d’ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.

En savoir plus sur les modes d'enseignement

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
DSN110	RECHERCHE UTILISATEUR I							
	01	Jeu	09:00 - 12:00	C	P			
		Jeu	13:00 - 15:00	TP	P	F-1082		
	02	Jeu	09:00 - 12:00	C	P			
		Jeu	13:00 - 15:00	TP	P	F-1080		
DSN120	ATELIER I: DESIGN UX							
	01	Lun	09:00 - 12:00	C	P			
		Lun	13:00 - 15:00	TP	P	F-1080, F-1082		
	02	Lun	09:00 - 12:00	C	P			
		Lun	13:00 - 15:00	TP	P	F-1080, F-1082		
DSN140	HISTOIRE DES IDÉES EN DESIGN UX							
	01	Mer	09:00 - 12:00	C	P			
		Mer	13:00 - 15:00	TP	P	F-1022		
DSN170	DESIGN UI ET CULTURE GRAPHIQUE							
	01	Ven	09:00 - 12:00	C	P			
		Ven	13:00 - 15:00	TP	P	F-1022		
DSN230	PROTOTYPAGE POUR LE DESIGN UX							
	01	Mar	09:00 - 12:00	C	P			
		Mar	13:00 - 15:00	TP	P	F-1022		

NOTES

a)

Programmes d'études

B : baccalauréat

GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité

GC : certificat en gestion de la construction

GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements

PI : certificat en production industrielle

CT : certificat en télécommunication

TS : certificat spécialisé en génie des technologie de la santé

b)

Activités

C : cours

TP : travaux pratiquesLABO : laboratoires

TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semainesLABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

c)

À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :

Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.

Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.